



CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE AFRICAINE 2023

Appel à contributions

Les impératifs du développement industriel durable en Afrique

16-18 novembre 2023

Addis-Abeba (Éthiopie)



la Banque africaine de développement (BAD), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)



A.23-00800

Appel à communications



La Conférence économique africaine (CEA) 2023, organisée conjointement par la Banque africaine de développement (BAD), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), se tiendra à l'hôtel Skylight d'Addis-Abeba, en Éthiopie, du 16 au 18 novembre 2023.

Depuis sa création en 2006, la Conférence économique africaine a favorisé la recherche, le dialogue entre experts et l'échange de connaissances sur une variété de questions et de défis auxquels l'Afrique est confrontée.

La Conférence de cette année se tiendra sur le thème : « Les impératifs du développement industriel durable en Afrique », avec un accent sur les quatre sous-thèmes suivants :

1. **L'industrialisation et l'intégration des chaînes de valeur mondiales en Afrique** : Comment créer des chaînes de valeur régionales et les relier aux chaînes de valeur mondiales ; comment utiliser les zones économiques spéciales pour promouvoir les chaînes de valeur régionales ; initiatives d'ajout de valeur et fabrication ; tirer parti des technologies innovantes et les développer ; environnement et politique industrielle favorables ; adéquation des compétences ; stimuler le commerce et les investissements intra-africains ;
2. **L'industrialisation durable, une nouvelle frontière** : Favoriser une industrialisation qui atténue les impacts du changement climatique et de la destruction des habitats, et qui promeut une utilisation efficace des ressources naturelles ; création de chaînes d'approvisionnement vertes pour une industrie verte en luttant contre les déchets, en minimisant les émissions et en utilisant des énergies renouvelables ;
3. **La ZLECAf et l'industrialisation de l'Afrique** : Comment développer des chaînes de valeur régionales et sous-régionales et les relier aux chaînes de valeur mondiales ; tirer parti de l'avantage comparatif pour stimuler la diversification ; relever les défis tarifaires pour promouvoir les chaînes de valeur régionales et sous-régionales ; soutenir l'intégration régionale ; soutenir l'infrastructure pour l'industrialisation ; améliorer les coûts de production et de transaction causés par des services d'infrastructure régionaux médiocres et inadaptés (énergie, routes, télécommunications, etc.) ; stimuler la circulation des ressources – financières, humaines et de production, des matériaux et des services ;

4. **Le financement de l'industrialisation de l'Afrique** : Comment relever les défis financiers des petites et moyennes industries africaines, dans un souci d'inclusivité, afin de soutenir le développement industriel durable ; comment mobiliser les ressources financières pour les besoins de financement à moyen et long terme de l'industrialisation ; atténuer les perceptions des risques qui alimentent la pratique des primes en Afrique ; exploiter la biodiversité de l'Afrique pour tirer parti des financements verts ; combler les lacunes dans l'architecture financière internationale afin d'accroître l'accès de l'Afrique aux instruments de financement émergents ; développer les marchés de capitaux nationaux en Afrique.

Les documents de recherche orientés vers la politique et liés au thème général de la Conférence sont particulièrement recherchés.

Directives pour la soumission de communications

Les auteurs intéressés doivent soumettre leurs travaux à l'adresse : eca-aec2023@un.org avant le 8 septembre 2023.

Seuls les documents complets traitant du thème de la Conférence seront pris en considération pour présentation. Nous encourageons la soumission de documents axés sur les politiques et les solutions, sur la base d'analyses empiriques solides.

Les auteurs sont priés de soumettre leurs communications et de s'inscrire à la Conférence en respectant les dates limites indiquées ci-dessous.

Description	Date limite
Soumission des communications	8 septembre 2023
Notification de l'acceptation finale	3 octobre 2023
Dates de la Conférence	16-18 novembre 2023

Note : Les modalités d'inscription seront communiquées prochainement.

L'un des objectifs de la Conférence économique africaine étant de leur donner la possibilité de partager leurs travaux avec un public plus large et d'étoffer leurs réseaux, les jeunes chercheurs africains, hommes et femmes, sont particulièrement encouragés à soumettre leurs articles.

Prix de la meilleure communication et du meilleur jeune auteur

Un jury éminent évaluera les communications présentées et décernera des prix à la meilleure communication, ainsi qu'à un jeune auteur dont le travail aura été considéré par ses pairs comme le meilleur document de la Conférence. Les lauréats seront annoncés lors de la cérémonie de clôture.

Parrainage

Les auteurs devront indiquer s'ils ont besoin d'un soutien financier pour couvrir les dépenses liées à leur participation à la Conférence (voyage, logement et indemnité journalière de subsistance). Un parrainage ne sera accordé qu'à un seul auteur d'une communication

acceptée pour présentation. Cette aide sera principalement réservée aux présentateurs et aux jeunes chercheurs originaires d'Afrique.

Pour plus d'informations, veuillez lire la note conceptuelle de la Conférence économique africaine 2023: <https://www.uneca.org/eca-events/aec2023>